

Charte environnementale

En adoptant cette Charte, l'entreprise PROGIN SA, ses dirigeants et ses collaborateurs s'engagent à agir conformément à ses dispositions, de la faire évoluer régulièrement par de nouvelles initiatives et de tout mettre en œuvre pour pouvoir respecter ses obligations légales.

Ces engagements tendent à :

FAVORISER

- Le développement durable au sein de l'entreprise en se donnant les moyens de remplir ses objectifs et de les mesurer
- Un comportement responsable
- La fabrication de produits respectueux de l'environnement (acier, aluminium 100% recyclables, etc.)
- La collaboration avec des fournisseurs sensibles à l'environnement

COMMUNIQUER

- Notre politique environnementale auprès de nos clients, fournisseurs et employés (site Internet, supports communicationnels, etc.)
- Nos attentes et objectifs auprès de nos collaborateurs (information, sensibilisation, formation, etc.)

MESURER

- L'efficacité de nos actions en suivant régulièrement les indicateurs liés à notre propre consommation (statistiques, diagrammes, etc.)

AMÉLIORER

- Notre comportement environnemental au quotidien (énergie, transports, infrastructure, mobilier, etc.) à l'aide de nouvelles initiatives et de nouveaux objectifs



Dominique PIRRELLO
Directeur général



En complément de ces engagements, voici une liste non-exhaustive des mesures qui sont actuellement prises par PROGIN SA en matière d'environnement :

1. Les déchets

- Nous collectons et nous trions les déchets par catégorie à l'aide de containers propres à chaque type de produit. Ainsi, nous trions le papier, le pet, l'aluminium, l'acier, l'inox, le bois et le verre.
- Nous installons des containers de tri dans nos bâtiments et incitons ainsi nos utilisateurs à suivre notre démarche. Nous trions et récupérons de la sorte, dans les bureaux principalement, le papier et le carton, mais aussi les cartouches de toner et les piles.
- Nous faisons débarrasser nos produits triés et assurons leur recyclage ou leur destruction dans des conditions respectueuses de l'environnement.
- Nous avons acquis des compacteurs à ordures afin de diminuer le volume des déchets, de réduire le nombre de transport à la décharge et donc de contribuer à la protection de l'air.

2. L'écologie de bureau

- Nous avons des poubelles spécifiques pour récupérer et recycler le papier.
- Nous réutilisons les cartons d'emballage pour nos envois.
- Nous favorisons l'utilisation du courrier électronique pour la communication interne et externe afin de diminuer la consommation de papier, et l'utilisation du toner des imprimantes et des photocopieurs.
- En informatique, nous avons optés pour des appareils peu gourmands en énergie, des écrans plats qui consomment moins et dégagent moins de chaleur.

3. L'énergie

Nous nous engageons à sensibiliser nos collaborateurs à économiser l'énergie par des gestes simples, qui, s'ils deviennent quotidiens, apportent beaucoup.

3.1 L'éclairage

- Notre bâtiment est équipé de détecteurs intelligents et de minuteurs dans les zones qui ne demandent pas un éclairage permanent (sanitaires, local de stockage, etc.).

3.2 Le chauffage

- Nous privilégions le gaz naturel comme combustible pour le chauffage et sommes équipés d'un système de pompe à chaleur.
- Nous assurons un suivi et un entretien régulier de toutes nos installations pour en garantir le bon fonctionnement et obtenir un rendement optimum.

3.3 L'eau

- Nos sanitaires sont munis de systèmes de débit contrôlé sur la robinetterie.
- Nous utilisons des chasses d'eau à débit différencié (double débit) et double action pour limiter la consommation d'eau.

3.4 L'électricité

- Nous nous engageons à sensibiliser nos collaborateurs par rapport au stand-by des appareils électroniques (PC, radio, etc.) et la mise sous tension de machines de production non-utilisées.
- Notre parc photovoltaïque en toiture permet de produire plus de 580'000 kWh/an, soit la consommation annuelle de 150 ménages.

4. La production

- Nous choisissons des matériaux adaptés à leur usage, durables, minimisant l'énergie grise.
- Nous proposons des produits respectueux de l'environnement qui peuvent être recyclés à 100%.
- Nous respectons des standards environnementaux de construction, tels que Minergie-P.
- Nous investissons dans des machines de production ayant un meilleur rendement énergétique.

5. Parc véhicules

- Nous renouvelons régulièrement nos véhicules pour des raisons écologiques et économiques.
- Nous réduisons constamment l'impact sur l'environnement de notre parc véhicules, grâce à l'utilisation de systèmes de propulsion innovants et économiques.